MAIRIE
1, rue de la Coudanne
27710 Saint Georges Motel
Tel : 02 37 43 50 98
Fax : 02 37 43 07 63

INFOS SAINT GEORGES MOTEL MAI 2016

COMMÉMORATIVE DU 8 MAI 1945

Madame le Maire et son conseil municipal
ont l'honneur de vous inviter à assister à la cérémonie et
au dépôt de gerbe devant le monument aux Morts de la Commune le

8 mai 2016 à 11h00

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur servi
à la Salle polyvalente, 10 Route de Marcilly

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE

Quelques dates à retenir :
Fermeture les samedis 07 mai et 14 mai 2016

CARNAVAL DE L'ÉCOLE SUR LE THÈME DE LA MER

30 AVRIL 2016 à 14H00

Défilé dans les rues du village

DÉPART du HOME CHARLOTTE.
Petits jeux, kermesse, tombola, vente de crêpes
et de boissons dans la cour de l'école
Les jeux sont payants pour financer les projets de l'école.
Merci pour les enfants

PLAQUES DE RUE

Si des personnes sont intéressées pour obtenir
les anciennes plaques de rues,
il suffit de venir en Mairie (10 € la plaque) pour se les procurer,
les sommes récoltées serviront à l'achat d'un coq sur la girouette
qui sera restaurée au-dessus du clocher de l'Eglise.

OPÉRATION NETTOYAGE SUR LE VILLAGE

Nous remercions vivement tous les participants ainsi que notre association communale « SOCIETE DE CHASSE DE LA COUDANNE » pour la journée citoyenne du 02 avril 2016 et de prolonger cette action au quotidien.

SAMEDI 28 MAI DE 10H A 18H
A L'EGLISE DE SAINT GEORGES MOTEL

L'ASPSGM : Association Pour la Sauvegarde du Patrimoine de St Georges Motel, organise une journée portes ouvertes en l'église, afin de vous faire découvrir ses richesses, en particulier les fonds baptismaux (classés aux monuments historiques) et qui nécessitent une restauration. Vous serez accueillis par des membres de notre association qui vous commenteront cette visite.

DIMANCHE 5 JUIN
FACE AU STADE DESRAMÉ

Foire à tout organisée par l'APESGM au profit des enfants de l'école.
L'entrée est à 1 € (gratuit pour les moins de 15 ans)
Buvette et restauration sur place
(frites fraîches, saucisses, merguez, sandwichs) Tombola
Réservations et renseignements : 02 37 48 02 68/parentselevessgm27@yahoo.fr

TONTE PELOUSE

Voici les beaux jours, Pensez à vos voisins !!!
Nous vous rappelons que les travaux de jardinage ou de bricolage bruyants ne peuvent être effectués qu'à des horaires précis définis par l'article 8 de l'arrêté préfectoral du 16/01/2009 : Les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30; Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.
Merci de respecter ces horaires, en particulier pendant les heures de repas, et si possible de vous abstenir les dimanches et jours fériés. POUR DONNER UNE BELLE IMAGE DE NOTRE VILLAGE, NOUS VOUS REMERCIONS D'ENTRETENIR LES TROTTOIRS OU LES ABORDS LONGEANT VOTRE PROPRIÉTÉ.

www.saint.georges.motel@wanadoo.fr

imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.